

## LA CÔTE D'AZUR : UNE EXPRESSION À HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE VARIABLES

Alain CALLAIS

Notre propos ne porte pas sur l'histoire du tourisme de la Côte d'Azur mais sur l'évolution de son image et de l'espace concerné par cette appellation touristique depuis sa création en 1887. Nous ne pouvons cependant faire abstraction de cette histoire, cette image ayant évolué au gré des mutations du tourisme et de l'espace azuréens. D'après Marc Boyer, l'appellation Côte d'Azur serait devenue le nom géographique le plus prononcé en France après Paris. Alors que le vocable n'avait aucune origine administrative, la circonscription d'action régionale puis la région mises en place dans le sud-est du pays à partir des années 1960 prennent le nom de Provence-Côte d'Azur. Ce n'est qu'à partir de 1976 qu'elle prendra son appellation actuelle de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est dire l'importance que la dénomination Côte d'Azur a occupé et occupe toujours de nos jours dans la terminologie de ce territoire, aux limites pourtant imprécises, qui émerge à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, peu de termes géographiques peuvent se vanter d'être aussi ambivalents voire complexes.

### LA CÔTE D'AZUR DE STÉPHEN LIÉGEARD N'EST PAS LE FRUIT DU HASARD<sup>1</sup>

Ce riche bourguignon, ancien sous-préfet et député du Second Empire, manifeste des ambitions littéraires à partir des années 1870. Poète, il a déjà fait publier deux ouvrages qui se veulent à la fois guides et relations de voyages, à la suite de séjours effectués dans les Pyrénées (*20 journées d'un touriste au pays de Luchon*, paru en 1874) et d'un voyage dans les Alpes centrales (*À travers l'Engadine, la Valteline, le Tyrol du sud et les lacs d'Italie supérieure* paru en 1878). Quant à *La Côte d'Azur* écrite durant l'été 1887 et publiée en décembre 1887, l'expression lui aurait été inspirée par sa Côte-d'Or natale. Il y décrit une région qu'il connaît très bien, séjournant régulièrement en hiver à Cannes depuis les années 1870 dans la villa *Violette*, dont sa femme a hérité en 1875. Ses nombreux séjours lui permettent de participer à la vie culturelle, comme par exemple à la relance de la Société scientifique et littéraire de Cannes en 1888. De même, il a l'occasion de s'intéresser à la culture provençale, ayant établi des liens avec Frédéric Mistral qui séjourne aussi fréquemment dans la même ville.

Comme ses ouvrages précédents, la Côte d'Azur se veut guide, relation de voyages. On peut certes lui reprocher un certain manque de rigueur géographique dans ses descriptions. Mais ce livre divisé en 13 chapitres se veut très documenté, accordant une place importante à l'histoire. On y retrouve également le poète, avec son style particulier et son vocabulaire très imagé. Chacun sait que cette Côte d'Azur, le long de laquelle Stéphane Liégeard invite l'éditeur Xavier Marmier à voguer dans la préface de l'ouvrage, l'auteur la fait aller de Marseille à Gênes.

L'ouvrage, primé par l'Académie française, connut un réel succès et fut vite épuisé. La seconde édition publiée en 1894 apporte peu de changements, si ce n'est que l'auteur a eu à cœur d'actualiser les chiffres de population et les lieux décrits. Surtout, dans son avant-propos, l'ancien sous-préfet insiste sur l'engouement immédiat pour son expression « Côte d'Azur » : « *Les dénominations exactes ou surannées du littoral méditerranéen, corniche, riviera, plages ligures... se sont fondues comme neige au soleil ! Et sur la place laissée vide s'est installé, par droit de conquête, ce vocable imagé et rapide, plus vrai encore que*

<sup>1</sup> Dominique ESCRIBE, *La Côte d'Azur. Genèse d'un mythe*, édition Gilbert Vitaloni et Conseil général des Alpes-Maritimes, 1988, 174 p.

*poétique : la Côte d'Azur ! Ainsi, du château d'If jusqu'aux palais de Gênes, s'intitule désormais le pays de la mer bleue, du soleil, des fleurs... le dictionnaire s'est augmenté d'un mot. »*

Cette dernière phrase est importante si l'on se pose la question du sens donné à cet azur par Stéphane Liégeois. Concerne-t-il la couleur bleue du ciel ou de la mer ? Le sens traditionnel de ce mot prêcherait en faveur de la couleur du ciel. Mais l'expression « *pays de la mer bleue* » confirmerait la préface de la première édition, dans laquelle l'auteur évoque « *Le flot Tyrrhénien, si azuré qu'il soit* ». Aussi tout laisse à penser que la Côte d'Azur évoque le littoral de cette Mer Méditerranée aux couleurs bleues si intenses et nuancées. Quant au ciel hivernal de la région, plus que par sa couleur bleue, il semble se caractériser, aux yeux de notre géopoète, davantage par l'intensité de sa lumière et de son ensoleillement.

Marc Boyer confirme l'intérêt et le succès de la nouvelle appellation dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. L'image de la Côte demeurerait si confuse que l'opinion était prête à accueillir favorablement ses éléments simplificateurs : le bleu, l'éden, la lumière si attractive aux yeux des peintres. Non seulement la Côte d'Azur comble un vide mais par la même occasion, elle impose une vision idyllique et synthétique de ce littoral. Enfin, toujours d'après Marc Boyer, le succès et aussi le mérite de la nouvelle appellation se justifient pleinement si l'on se replonge dans le contexte des années 1870-1880 qui suivent la défaite de 1870 en France, des années marquées par une poussée du patriotisme en France. Ces hivernants français séjournant dans les cités du littoral de ce nouveau département des Alpes-Maritimes, qui réunissait l'ancienne Provence orientale et le comté de Nice dépendant auparavant du royaume de Piémont-Sardaigne (il en va de même pour son littoral rattaché alors à la Riviera ligure), apprécient ce nouveau vocable unificateur qui a le mérite d'effacer l'ancienne frontière du Var.

NB : Le mot azur signifie à l'origine le lapis-lazuli (une roche métamorphique de couleur bleue, entre l'azur et l'outremer) et sa couleur. Il vient du latin médiéval *azurium* et dériverait de la forme déglutinée de l'arabe *lāzaward* (lapis-lazuli), lui-même emprunté au persan *lāzward*. Par extension, il désigne un bleu intense et lumineux qui, sur le cercle chromatique, serait proche du bleu cyan. Par extension, le mot désigne aussi un ciel pur et intense qu'il convient de ne pas confondre avec la couleur bleu ciel beaucoup plus pâle, de même que le bleu marine n'a qu'un rapport indirect avec celle de la mer par beau temps, c'est celle des uniformes de la marine. Enfin, il convient de rappeler que, couleur du ciel et de la mer, le bleu symbolise l'infini, le divin et le spirituel. Il invite au rêve et à l'évasion. Par extension, il évoque la paix, le calme et la volupté.

## **LE SUCCÈS DÈS LA GRANDE ÉPOQUE DE LA VILLÉGIATURE HIVERNALE (Avant 1914)**

La nouvelle appellation dès le départ a des visées touristiques, étant destinée à évoquer ce nouvel éden exotique inventé par les nombreuses générations d'hivernants qui, depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, ont contribué à l'imaginer et à l'aménager à leur façon. Elle est bien sûr destinée à intéresser la clientèle aisée et cultivée surtout européenne et de plus en plus nombreuse qui peut voyager et fréquenter la Riviera. Toutefois cette expression bien française ne peut intéresser les nombreux étrangers non francophones qui, habitués à l'appellation internationale de Riviera, distinguant souvent la *French Riviera* de l'*Italian Riviera*, demeurent hermétiques au sens poétique et mythique de la nouvelle expression française.

Ce nouveau vocable va être surtout repris par celles et ceux qui veulent attirer cette clientèle sur la Côte : syndicats d'initiative, comités des fêtes, hôteliers, restaurateurs, casinos,

---

<sup>2</sup> Marc BOYER, *L'hiver dans le Midi. L'invention de la Côte d'Azur XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, L'Harmattan, 2009, 440 p.

compagnies de transports, guides de voyage etc. Le guide Joanne de la région paru en 1900 porte déjà le titre de Côte d'Azur. Les belles affiches publicitaires éditées à partir des années 1880 par les nouveaux acteurs et professionnels du tourisme parlent d'elles-mêmes<sup>3</sup>. Jusqu'alors ces affiches se contentaient de faire ressortir le nom de la station concernée accompagné de nombreux détails et événements destinés à attirer cette clientèle potentielle durant la saison d'hiver : *Hyères* (1890), *Cannes l'hiver* (1891), *Antibes* (1898), *Nice et son carnaval* (1902).

Leur seul nom suffisait à leur renommée. On peut dire que c'est au tournant du siècle, vers 1900, que l'appellation Côte d'Azur s'affirme progressivement et accompagne la publicité des stations de la Riviera française. Dès 1898, la société PLM utilise dans ses affiches le vocable en évoquant à la fois l'ambiance de fête et la beauté du littoral. Surtout, les affiches s'efforcent dorénavant de faire ressortir la vision idyllique et simplifiée du nouvel intitulé avec ses éléments emblématiques : une mer bleu azur qui demeure avant tout un élément décoratif, un ciel plus pâle qui irradie sa lumière, des côtes rocheuses et découpées agrémentées de leur végétation méditerranéenne pour ne pas dire exotique et bordées d'une ou plusieurs stations dont on reconnaît le site quand la publicité émane de cette ou de ces stations, des stations souvent entourées de villas et grandes demeures noyées dans la végétation et l'arrière-pays montagneux souvent enneigé en raison de la saison hivernale.

Quant à la délimitation de cette Côte d'Azur telle qu'elle avait été conçue par notre géopoète, elle va devoir s'adapter à la réalité politico-géographique de la région. Vocabulaire bien français, destiné au seul public français ou francophone, il n'intéresse ni ne concerne la section italienne de la Riviera qui n'en a d'ailleurs pas besoin, revendiquant elle-même ses propres appellations touristiques adaptées à la réalité géographique locale : Riviera italienne (*Riviera Italiana*) ou Ligure, l'ancienne Riviera de Gênes est elle-même subdivisée en Riviera du Levant (*Riviera di Levante*, à l'est de Gênes, négligée par le livre de Liégeois) et Riviera du Ponant (*Riviera di Ponante*), à l'ouest de Gênes elle-même subdivisée en Riviera des Palmiers (ou *Riviera delle Palme*) à laquelle succède la Riviera des Fleurs (*Riviera dei fiori*) jusqu'à la frontière française. Côté français, c'est l'ensemble des cités associées à l'essor de la villégiature hivernale sur les bords de la Méditerranée, aussi bien celles du Var que des Alpes-Maritimes qui revendiquent la nouvelle appellation. En 1905 est créée une fédération des syndicats d'initiative (SI) de la Côte d'Azur et de la Corse, dont le siège est à Nice, réunissant des SI des trois départements du Var, des Alpes-Maritimes et de Corse. Marseille, grande ville de passage et surtout grand centre portuaire et commercial, ne peut y prétendre. En revanche, les petites cités de l'ouest varois, Saint-Cyr, Bandol ou Sanary, pourtant peu touchées par la saison d'hiver, proclament leur attachement à la Côte d'Azur varoise alors que celles de l'est varois en sens inverse fortement marquées par cette villégiature hivernale utilisent le seul vocable Côte d'Azur. Côté Alpes-Maritimes, si Grasse, grand centre hivernal et climatique de l'arrière-pays, revendique également son rattachement à la Côte d'Azur, seule la Principauté de Monaco, enclave étrangère en plein *boom* touristique et immobilier qui n'en a nul besoin, semble rester à l'écart du nouveau vocable à la mode.

Nice, capitale d'hiver, va au contraire chercher à tirer profit de la nouvelle référence azurienne. Certes les affiches publicitaires des années 1900 évoquant l'hiver à Nice ou le carnaval ne mentionnent pas ou peu la Côte d'Azur. Mais le syndicat d'initiative de Nice<sup>4</sup> qui s'installe dans de nouveaux locaux de l'avenue de la Gare en octobre 1902 revendique déjà le

---

<sup>3</sup> Charles MARTINI de CHÂTEAUNEUF, *Affiches d'Azur, 100 ans d'affiches de la Côte d'Azur et de la principauté de Monaco*, éd. Gilletta, 1992, 332 p. Annie de MONTRY, Françoise LEPEUVE, Charles MARTINI de CHÂTEAUNEUF, *Affiches de la Riviera de 1880 à 1950*, éd. Gilletta-Nice-Matin, 2001, 280 p.

<sup>4</sup> *Le Petit Niçois*, 29 octobre 1902.

titre de syndicat d'initiative de la Côte d'Azur<sup>5</sup>. Toujours en 1902, le même syndicat édite un prospectus sur la Côte d'Azur avec une carte panoramique du littoral et de l'arrière-pays<sup>6</sup>. Cette carte, faisant aller la Côte d'Azur de Menton à Saint-Raphaël, semble privilégier le littoral et les grandes stations d'hiver des Alpes-Maritimes tout en accordant une place importante à l'arrière-pays du département, y compris ses montagnes enneigées l'hiver. Surtout, elle donne déjà à Nice une position centrale et une place essentielle au cœur de la nouvelle région ainsi délimitée.

Ce souci de placer Nice au centre du nouvel espace azuréen va aller en s'affirmant dans les années qui suivent puisqu'elle devient le siège de la nouvelle Fédération des Syndicats d'initiative de la Côte d'Azur créée en 1905<sup>7</sup> et ce n'est pas un hasard si la nouvelle École de Commerce et d'hôtellerie de Nice qui s'ouvre en 1916 porte le nom d'École pratique de Commerce et d'industrie hôtelière de la Côte d'Azur.

### **LES BOULEVERSEMENTS DE LA GRANDE GUERRE ET DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES (1914-39)**

La Grande Guerre va marquer plus qu'une parenthèse dans la vision idyllique de la Côte. De nombreux hôtels sont réquisitionnés par le Service de Santé des armées et transformés en hôpitaux et maisons de convalescence destinés à soigner les nombreux soldats blessés. La région devient terre d'accueil pour de nombreux réfugiés, évacués de Paris et des départements occupés par l'ennemi, ou des soldats alliés venus en permission. Dans ces conditions, la villégiature hivernale n'attire plus grand monde de 1914 à 1918.

Une tout autre Côte d'Azur émerge durant les années 1920 et 1930 venant plus que compléter voire se surimposer à celle imaginée par Stéphane Liégeard lorsqu'elle ne la bouleverse pas<sup>8</sup>. Certes la mode de la villégiature hivernale reprend ses droits après 1918 mais son mode de fonctionnement et sa clientèle ont beaucoup changé : la nouvelle clientèle moins riche et moins distinguée n'a plus le même souci de l'étiquette que celle de la Belle Époque et limite la durée de ses séjours. Parmi ces nouveaux clients, de nombreux intellectuels et riches Américains qui viennent en toute saison profitant de la faiblesse du franc par rapport au dollar. Cette nouvelle clientèle bouleverse les codes, la mode et la perception du corps humain. On ne recherche plus comme avant à le cacher et surtout à l'abriter de ce soleil estival qui donnait aux classes laborieuses ce teint hâlé peu apprécié des élites mondaines. Durant ces Années Folles soucieuses d'oublier le sacrifice de la Grande Guerre, on aspire non seulement à libérer le corps de toute contrainte mais aussi à le montrer et à rechercher son épanouissement par la pratique d'activités physiques. Les activités sportives, la natation, les activités nautiques et la soif de ce soleil d'été amènent à fréquenter les plages en été en *short* ou en maillot de bain, une mode lancée par la jeune station de Juan-les-Pins dès le début des années 1920 et relayée ensuite par de nombreuses autres stations de la région. En 1927, la fédération des syndicats d'initiative de la Côte d'Azur et de la Corse édite une brochure intitulée *La Côte d'Azur l'été, paradis des baigneurs, des alpinistes, des touristes*.

Dès lors, la mer n'est plus un simple décor. Elle devient le support essentiel de nouvelles activités balnéaires transformant les plages qui les bordent en terrain de bronzage,

---

<sup>5</sup> Ce même SI aurait cependant publié à partir de 1904 un guide intitulé *Côte d'Azur* présentant les stations de Hyères à Menton.

<sup>6</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 J 255.

<sup>7</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 33 J 422, compte-rendu de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des SI de la Côte d'Azur et de la Corse tenue à Saint-Tropez Sainte-Maxime en juin 1933.

<sup>8</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, *Trois siècles de tourisme dans les Alpes-Maritimes*, catalogue de l'exposition présentée aux Archives départementales des Alpes-Maritimes de décembre 2013 à mai 2014, Milan : Silvana Editoriale, 2013, 213 p.

de détente et de jeu. À ce titre, les stations du Var avec leurs belles plages de sable sont mieux placées que celles des Alpes-Maritimes. Le nouvel Éden Côte d'Azur n'est plus un simple décor exotique et lieu de distraction mondain, il se transforme en espace de détente, d'épanouissement personnel et d'activités sportives. Toujours réservé à une minorité aisée ayant les moyens de séjourner sur la Côte, elle se veut désormais moins mondaine et plus familiale. Les nouvelles affiches des années 1920 et 1930, chargées de promouvoir l'été puis toute l'année sur la Côte d'Azur, se veulent plus expressives et stylisées, accordant dorénavant une place essentielle au décor plage-mer<sup>9</sup>. Autre différence notable, elle tend aussi à intégrer l'arrière-pays montagneux des Alpes-Maritimes, proche de la Côte et devenue en été le terrain idéal d'excursions et d'activités sportives complémentaires à celles du littoral.

Surtout l'essor des sports d'hiver et des stations de montagne après la guerre attire de plus en plus cette nouvelle clientèle aisée avide d'activités physiques. Dans les années 1930, Auron, Valberg et La Colmiane se dotent d'équipements mécaniques capables de rivaliser avec les grandes stations des Alpes du Nord. Elles aussi chercheront à tirer profit de leur appartenance à la Côte et du soleil qu'elles peuvent offrir à leur clientèle<sup>10</sup>.

Enfin cette nouvelle Côte d'Azur tournée de plus en plus vers le soleil d'été et moins mondaine va se trouver confortée par l'institution des congés payés en 1936 qui offrent à de nombreux ouvriers et employés l'occasion de séjourner sur la Côte en été, rompant avec la tradition des tourisms élitistes et mondains antérieurs. Cette démocratisation du tourisme va favoriser l'essor de nouvelles formes d'hébergement, auberges de jeunesse, terrains de *camping* qui ne marquent pas forcément une rupture à une époque où même la bourgeoisie dans le prolongement des nouvelles modes de l'après-guerre aspire à un certain retour à la nature<sup>11</sup>.

Quant au territoire concerné, le compte-rendu de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des « ESSI » (syndicats d'initiative) de la Côte d'Azur et de la Corse tenue à Saint-Tropez Sainte-Maxime en juin 1933<sup>12</sup> résume assez bien les préoccupations qui peuvent animer les acteurs touristiques de la région. Dans un discours, le docteur Beausset, président du SI de Sainte-Maxime, déclare : « *En venant dans notre région tenir vos assises, vous avez voulu tout d'abord détruire la légende qui encercle la Côte d'Azur de St Raphaël à Menton. La Côte d'Azur, une et indivisible, s'échelonne de Marseille à la frontière, et la Côte des Maures en constitue un des principaux fleurons.* » Dans son rapport, le président de la fédération, M. Santiaggi rappelle que la fédération comprend 68 SI affiliés, dont le nombre augmente chaque année, dans leur grosse majorité des SI de communes du littoral de Menton à Toulon et quelques SI de l'intérieur des deux départements et de Corse. Il propose à l'assemblée générale de ratifier l'affiliation des « ESSI » des stations climatiques situées au-delà de Toulon avec l'assentiment des « ESSI » de Provence, afin de faire coïncider les limites des fédérations avec les divisions administratives (départementales) et de régulariser une situation existante. La proposition est adoptée mais en compensation, et avec une pointe d'humour, le président de la Fédération de Provence obtient que Marseille soit reconnue comme la porte d'entrée de la Côte d'Azur.

Enfin, on peut contester Marc Boyer lorsqu'il considère que ce n'est qu'« *Après 1920, [que] les Niçois eux-mêmes se reconnaissent dans la nouvelle référence azurienne* » puisque dès les années 1900, ils la reprennent à leur avantage. En revanche, c'est effectivement durant ces années d'Entre-deux-guerres que Nice, soucieuse de s'affirmer face à Marseille,

---

<sup>9</sup> Charles MARTINI de CHÂTEAUNEUF, *op. cit.* Annie de MONTRY, Françoise LEPEUVE, Charles MARTINI de CHÂTEAUNEUF, *op. cit.*

<sup>10</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, *op. cit.*

<sup>11</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, *op. cit.*

<sup>12</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 33 J 422.

commence à revendiquer l'appellation de capitale de la Côte d'Azur (surtout à partir de 1928, lorsque Jean Médecin en devient le maire)<sup>13</sup>.

Dernier changement et non des moindres de ces années 1920 et 1930 : grand foyer touristique, la Côte d'Azur s'affirme en tant que foyer artistique et littéraire. Même si depuis longtemps, elle a attiré de nombreux artistes et écrivains, jusqu'en 1914, la Côte d'Azur ne peut se prétendre centre intellectuel ou artistique. Voir à ce sujet l'introduction de *La Côte d'Azur des écrivains*<sup>14</sup> : « *La Côte d'Azur n'est certes pas un foyer littéraire dans la mesure où la vie intellectuelle ne pouvait être que saisonnière et frivole, peu attirée par les débats d'idées... peu soucieuse d'édition, peu productive d'auteurs...* ». En revanche, les manifestations et expositions qui ont accompagné en 1997, l'événement « *La Côte d'Azur et la Modernité 1918-1958* » s'efforcent de démontrer la place essentielle occupée par la Côte dans la création artistique et intellectuelle à partir de 1918. L'éditorial du numéro hors série de la revue *Sophiapolis Riviera* consacré à l'événement nous rappelle que « *pendant 40 ans, la Riviera française a accueilli tous les créateurs, toutes les personnalités qui ont su donner un sens au concept de Modernité, au cours de la période exceptionnelle brillante et combien féconde qui va de 1918 à 1958 [...] en saluant au hasard des étapes, tantôt Matisse, tantôt Picasso, Dufy, Paul Morand [...] Cocteau ; Blaise Cendrars ; Marc Chagall ou Scott Fitzgerald [...] La singularité des 4 décennies qui nous occupent a des sources diverses et parfois contradictoires : formidable appétit de vivre au sortir de la Première Guerre Mondiale ; désir d'évasion vers le soleil, la lumière ; développement des transports par train [...] libération des corps [...] Voilà pourquoi la Riviera française est en quelque sorte devenue une école d'art, et même d'art de vivre, les pieds dans l'eau [...]* ». Toujours dans le même hors série : [...]. « *La Côte d'Azur fut à l'origine d'attitudes qui contribuèrent à la création d'un style et bientôt d'un mythe modernistes. Ce sera la remise en cause de l'idée que la Côte d'Azur était un lieu de vacances, de mondanités et cette Côte d'Azur qui succède à la villégiature désœuvrée d'avant 14 ressemble à un grand atelier. La solitude d'ici est choisie, voulue. On se ménage un espace pour travailler en paix [...]* »

NB : Dans les années 1920, on aurait pu citer aussi Hemingway, Dos Passos, Henri Miller, les acteurs américains Rudolph Valentino, Dorothy Parker, et mentionner la création des studios de la Victorine... alors que dans les années 1930, on y rencontre les cinéastes Jean Renoir, Marcel Lherbier et les peintres Jean-Gabriel Domergue et Francis Picabia sans oublier Bonnard au Cannel. La musique et la danse sont également concernées avec le début du jazz à Juan-les-Pins et les ballets russes à Monte-Carlo<sup>15</sup>.

À la veille de la guerre, cette Côte d'Azur est devenue plurielle avec une offre de plus en plus variée, une clientèle de plus en plus hétérogène, des espaces de plus en plus ouverts sur l'arrière-pays et la montagne et une vocation qui dépasse la seule activité touristique pour s'ouvrir à la création artistique et littéraire. Toutefois dans ce Midi pluriel des années 1920 et 1930, le modèle Côte d'Azur, lié à ces notions de villégiature, de bains de mer et de bains de soleil, d'oisiveté dorée et de bonheur, de mondanité et d'insouciance, ne fait pas l'unanimité si l'on songe aux écrivains et artistes provençaux, Pagnol, Giono, Henri Bosco qui dans leur œuvre donnent une toute autre image de leur Provence, plus authentique et attachée à ses traditions<sup>16</sup>.

---

<sup>13</sup> Marc BOYER, *op. cit.*

<sup>14</sup> Christian ARTHAUD, Éric PAUL, *La Côte d'Azur des écrivains*, Édisud, 1999, 190 p.

<sup>15</sup> Guides bleus, Côte d'Azur, Éditions Hachette (Hachette Tourisme), 2012, 480 p.

<sup>16</sup> Christian ARTHAUD, Éric PAUL, *op. cit.*

## **LES ANNÉES SOMBRES ET LES TRENTE GLORIEUSES MARQUÉES PAR LE TRIOMPHE DU TOURISME DE MASSE ESTIVAL (1939-1980)**

Une nouvelle fois, la guerre va affecter durablement l'activité touristique de la Côte et ses conséquences marqueront encore plus durablement la région que la Grande Guerre. De nombreuses années seront nécessaires pour qu'elle redevienne un grand foyer touristique. Comment ne pas rappeler la durée du conflit, près de six longues années, l'attaque italienne de juin 1940 certes limitée au secteur frontalier et surtout les importantes destructions et combats de 1944 voire de 1945 dont elle ressort exsangue, sans omettre les nombreuses privations et le rationnement qui touchent les locaux pendant et après le conflit. Cependant, moins affectée que d'autres régions françaises par la dureté de l'occupation allemande, elle devient une terre d'accueil et de refuge pour de nombreux français et étrangers, y compris pour de nombreux artistes et écrivains, contribuant ainsi à maintenir une certaine activité touristique et artistique sur la Côte ainsi qu'en témoignent les nombreuses productions des studios de la Victorine durant la période.

Ces années sont également marquées par une réforme importante concernant l'organisation régionale du tourisme en France, mise en place sous le Régime de Vichy<sup>17</sup>. Une loi du 19 avril 1941 instituait des régions économiques regroupant des départements, reprenant à peu de choses près l'actuel découpage régional. La loi du 12 janvier 1942 décide la création de Comités régionaux du Tourisme à la tête de chacune de ces régions, chargés de leur développement touristique et de contrôler et coordonner l'action des organismes existants, y compris des syndicats d'initiative. Surtout deux arrêtés promulgués successivement les 2 juin 1942 et 23 juin 1942 instituent deux comités régionaux du Tourisme dans la région : le premier créé à Marseille regroupait tous les départements de la 11<sup>e</sup> région économique, l'actuelle région PACA y compris le Var (plus le département de la Corse) à l'exception des Alpes-Maritimes qui bénéficiaient de la création de leur propre CRT (des Alpes-Maritimes) dont le siège était fixé à Nice. Cette réforme allait avoir des conséquences importantes puisque dorénavant les deux départements de la Côte d'Azur se retrouvaient séparés quant à leurs administration et politique touristiques. Son contenu ne sera pas remis en cause à la libération, les CRT étant reconduits dans leurs fonctions, avec une augmentation de leurs membres destinée à les rendre plus représentatifs des acteurs locaux du tourisme (présidents du Conseil général, de la chambre de Commerce, des syndicats d'hôtelier, de la fédération des SI, et des principaux SI du département, maires des grandes villes ...). Ils sont dorénavant considérés comme des échelons intermédiaires entre ces instances touristiques locales et le commissariat général au Tourisme au niveau national, étant chargés d'animer et de coordonner les activités touristiques et d'assurer la publicité générale de la région, en l'occurrence les Alpes-Maritimes pour ce qui concerne le CRT de Nice. À ce titre, le département dispose dorénavant d'un organisme capable de mener une véritable politique de développement et de promotion compatibles avec la vocation touristique de la région.

Toutefois son action amorce une réelle séparation avec le département voisin du Var. À la séance du 28 juin 1948, le CRT de Nice refuse le rattachement des départements du Var et de Corse qui voulaient quitter Marseille pour Nice, considérant que le CRT (et le département des Alpes-Maritimes) ne tirerait aucun avantage à s'adjoindre ces deux départements. Certes la Fédération des « ESSI » de Tourisme de la Côte d'Azur et de la Corse continue à fonctionner mais elle se divise début 1949 en sections départementales dont celles des Alpes-Maritimes et du Var, transformées en Unions départementales des syndicats d'initiative des Alpes-Maritimes (même adresse que la fédération des ESSI...) et du Var qui

---

<sup>17</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 33 J 422.

bénéficient des crédits de leur propre département en matière de publicité touristique sans compter les financements de leurs propres CRT<sup>18</sup>...

Surtout, à la fin des années 1940, le CRT de Nice associe de plus en plus l'appellation Riviera Côte d'Azur (adaptée au public français comme étranger) au seul département des Alpes-Maritimes. Les diverses campagnes de promotion menées par le CRT à partir des années 1950 en France et à l'étranger mentionnent sans compter la Côte d'Azur (Semaine de la Côte d'Azur au Texas en juillet 1952, des produits voyages de noces sur la Côte d'Azur avec une 7<sup>e</sup> nuit offerte et un séjour de 7 nuitées gratuit pour les heureux gagnants à une loterie, « la roue du bonheur », de 1952 à 1963). Le dépliant publicitaire de cette campagne menée en 1959 évoque le CRT Riviera Côte d'Azur. On peut par conséquent considérer qu'à partir des années 1950, le CRT de Nice revendique, pour le seul département des Alpes-Maritimes, la politique et la promotion touristiques de la Riviera Côte d'Azur<sup>19</sup>. Cette dénomination Riviera-Côte d'Azur lui est d'ailleurs confirmée et attribuée par le Commissariat général au Tourisme à partir des années 1960 pour « La région côtière de Théoule à Menton ». Toutefois il ne peut prétendre disposer du monopole de l'appellation Côte d'Azur, puisqu'à la demande du CRT de Marseille, le Commissariat au Tourisme décide également que « La région côtière de Marseille à Théoule est dénommée Provence-Côte d'Azur ».<sup>20</sup>

La reprise de l'activité touristique dans le contexte difficile de l'après-guerre se fait progressivement et il faut attendre 1949 pour que le nombre de touristes dépasse les chiffres d'avant-guerre. Les deux saisons d'hiver et d'été semblent bien redémarrer mais on déplore l'irrégularité de la fréquentation durant ces deux saisons et les périodes creuses que représentent les intersaisons. La fin de ces années 1940 est cependant marquée par un événement qui va durablement relancer voire modifier la renommée de la Côte d'Azur, l'organisation du 1<sup>er</sup> festival international de Cannes à l'automne 1946 dans l'ancien casino de la ville. Un palais des festivals est construit et inauguré en 1949. L'audience de cette manifestation va aller *crescendo* notamment auprès des médias internationaux et donner aux acteurs de cinéma une renommée équivalente à celle des têtes couronnées de la Belle Époque. Le nouveau Palais Croisette va également favoriser la relance des congrès qui avaient déjà connu un certain succès dans l'entre-deux-guerres. Cannes devient un important centre de congrès dès les années 1950 suivie par la ville de Nice qui se lance dans la construction d'un Palais des expositions commencé et achevé en 1964. Dès lors, le tourisme d'affaires et de congrès, auquel on peut associer le tourisme événementiel, va offrir l'opportunité d'améliorer la fréquentation durant les intersaisons et la saison d'hiver de plus en plus en déshérence.<sup>21</sup>

Quant au cinéma, il participe avec, entre autres les films de Cocteau et Hitchcock, à ces années de création artistique et littéraire qui touchent la Côte jusqu'à la fin des années 1950, si l'on se réfère à l'événement « *La Côte d'Azur et la Modernité 1918-1958* ». Dans ce domaine, on se contentera de citer Prévert, Nicolas de Staël, l'École de Nice et de nombreux anciens qui restent attachés à la région comme Picasso, Matisse et Cocteau, peintre et décorateur. Toutefois, on peut considérer que la région demeure un grand foyer artistique durant encore de nombreuses années, en particulier durant les décennies 1960, 1970 voire 1980. À titre d'exemple, on peut évoquer le groupe des néoréalistes fondé en 1960 par le critique Pierre Restany et le Niçois Yves Klein avec Arman, César et Niki de Saint-Phalle, les inaugurations de la Fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence en 1964 entièrement dédiée à

---

<sup>18</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 213 J 7.

<sup>19</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 113 J 40.

<sup>20</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 262 J 20, Préambule d'une étude sur les perspectives de développement du Tourisme pour la Région « Riviera-Côte d'Azur » par Robert Viers, délégué régional du Commissariat général au Tourisme.

<sup>21</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, *op. cit.*



l'art contemporain et du Musée national du Message biblique à Nice en 1973 dans lequel Chagall, installé à Vence puis à Saint-Paul-Vence à partir de 1950, manifeste autant sa passion pour le bleu du ciel azuréen que pour les histoires bibliques<sup>22</sup>.

De même, la Côte continue d'attirer de nombreux cinéastes durant toutes ces années 1950, 60 et 70<sup>23</sup>. Comment ne pas rappeler le tournage mythique, dès 1956, de *Et Dieu créa la femme*, dans lequel Roger Vadim lance sur les écrans à la fois Brigitte Bardot et Saint-Tropez. Au début des années 1960, la Nouvelle Vague déferle et Jean-Paul Belmondo incarne en 1965 *Pierrot le Fou* de Jean-Luc Godard, dans l'île de Porquerolles. Tourisme de masse et comique grand public vont de pair dans les six épisodes, tournés entre 1964 et 1982, de la série du *Gendarme de Saint-Tropez* de Jean Girault, avec Louis de Funès. Enfin toute une tradition du film noir de ces années 1960 fait partie de l'image de la Côte d'Azur. Les amateurs de *thrillers* seront captivés par le tandem Jean Gabin-Alain Delon et par le dénouement inoubliable avec le casse du casino du Palm Beach, à Cannes, dans *Mélodie en sous-sol* (1962) d'Henri Verneuil.

Surtout le cinéma, dès les années 1950-1960, participe à sa façon à la transformation de la Côte en pôle d'attraction des nouvelles stars du cinéma et du *show-biz*. Elle devient ainsi le rendez-vous de tous ceux dont la réussite se doit d'éblouir. Une pléiade d'acteurs et de vedettes de la chanson y élit alors domicile : **Gérard Philipe** à Ramatuelle (avant que Johnny Hallyday y héberge sa collection de Harley-Davidson), Jean Marais à Cabris, puis Vallauris, Yves Montand à Saint-Paul, en grand amateur de parties de pétanque et de belote, Jean-Paul Belmondo à Saint-Jean-Cap-Ferrat, Eddy Barclay, producteur de disques et « dénicheur » de stars à Saint-Tropez, où il organisait de fastueuses soirées, sans oublier Grace Kelly devenue à partir de 1956 une véritable légende de la Côte.

À partir de 1950, on entre dans l'ère du tourisme de masse estival avec l'essor du tourisme social, des terrains de camping, des clubs et villages de vacances, de la petite et moyenne hôtellerie standardisée créée par des chaînes volontaires ou intégrées. La Côte d'Azur va sortir bouleversée par ces 30 années de *boom* économique et de forte croissance démographique qui touchent les deux départements, en particulier les Alpes-Maritimes, affectées par une urbanisation galopante de leur littoral qui remplit les espaces littoraux et se répand à l'intérieur alors que l'exode rural vide l'arrière-pays. Parmi les facteurs ayant contribué à cet essor, on peut citer l'arrivée de nombreux retraités, de nombreux rapatriés d'Algérie, l'essor du commerce et du BTP, des services, le développement des nouvelles technologies (IBM à La Gaude, Sophia-Antipolis créée en 1972), et des communications, le *boom* immobilier et économique de Monaco...<sup>24</sup> Certes le tourisme a poursuivi sa diversification et son extension dans l'arrière-pays avec l'essor des sports d'hiver et du tourisme rural mais, sur le littoral des Alpes-Maritimes, il occupe dorénavant une place restreinte peu visible, si ce n'est les grands hôtels toujours en bord de mer et les caps qui demeurent les seuls espaces conformes à la Côte d'Azur imaginée par Liégeois. Le Var, grand bénéficiaire du *boom* touristique estival avec ses belles plages de sable est également touché par une forte urbanisation de son littoral et de son proche arrière-pays mais, effet entre autres des mesures de protection de l'environnement prises à partir des années 1970, il conserve d'importantes sections préservées.

Quant au tourisme de villégiature hivernal, il disparaît progressivement, affectant la vieille hôtellerie de luxe, surannée voire dépassée qui ne répond plus à la demande de la nouvelle clientèle touristique. De nombreux anciens palaces ferment (le Gray d'Albion à Cannes en 1972) ou sont obligés de se mettre au goût du jour (le Ruhl de Nice remplacé par le

<sup>22</sup> Collection Encyclopédies régionales, Alpes-Maritimes, Éditions Bonneton, 1993, 432 p.

<sup>23</sup> <http://voyage.michelin.fr/web/destination/France-CotedAzurMonaco/histoire-culture/Histoire>.

<sup>24</sup> Ouvrage collectif, *Le tourisme Acteurs, lieux et enjeux, Étude cas : La Côte d'Azur, conurbation touristique*, Belin sup Géographie, 2003, 300 p., p. 84 à 87.

Méridien en 1970). Vieux foyer, la Côte d'Azur souffre de la concurrence des nouveaux foyers touristiques moins chers et plus fonctionnels. La situation est aggravée par les chocs pétroliers des années 1970, qui réduisent la demande dans les pays développés tout en encourageant l'arrivée d'une nouvelle clientèle issue des riches pays pétroliers du Golfe Persique.

Au seuil des années 1980, l'image qu'offre la Côte sort complètement métamorphosée par ces quatre décennies de bouleversements. La villégiature hivernale a disparu alors que s'affirme sa vocation de grand foyer estival de plus en plus tourné vers le tourisme de masse. Son urbanisation massive, en particulier sur le littoral des Alpes-Maritimes, a transformé cette image paradisiaque proche de la nature chère à Stéphane Liégard, en espace artificiel beaucoup moins attractif. En sens inverse, ce littoral de plus en plus peuplé et urbanisé est devenu une région composite aux activités et à la vocation de plus en plus diversifiées. Enfin, rappelons que si l'appellation Riviera Côte d'Azur est de plus en plus revendiquée par le département des Alpes-Maritimes et son CRT à partir des années 1950, c'est dans les années 1960-1970 que commencent à s'imposer les appellations Provence-CA puis PACA destinées à baptiser la nouvelle région. Dorénavant la Côte d'Azur participe à sa dénomination bien qu'aucune limite n'en ait été définie.

### LA CÔTE D'AZUR DEVENUE UNE MARQUE ? (ANNÉES 1980-2010)

Les décennies situées au tournant des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles sont marquées par d'importants bouleversements économiques et technologiques qui accompagnent l'entrée dans une nouvelle ère de mondialisation liée aux progrès des nouvelles technologies et à la montée des pays émergents. La Côte d'Azur va ainsi bénéficier de la remontée en puissance de son hôtellerie haut de gamme mise à mal par l'explosion du tourisme de masse à l'époque des Trente Glorieuses. Depuis une trentaine d'années, en particulier les années 1990-2000, la Riviera bénéficie en effet de la relance du tourisme de luxe et de l'accueil d'une nouvelle riche clientèle internationale. Cette clientèle, issue entre autres de la Russie post-communiste et des pays émergents, est favorisée par la mondialisation et la financiarisation de l'économie mondiale qui accroissent fortement le nombre de riches et très riches dans le monde. À Monaco, dans les agglomérations de Nice, Antibes, Cannes et le secteur de Saint-Tropez, la grosse majorité des anciens palaces encore en place voire des grands hôtels plus récents sont rénovés et mis au goût du jour avec l'introduction des nouvelles technologies et l'aménagement de spas et autres espaces de remise en forme. Il est vrai qu'ils doivent s'adapter à l'internationalisation et à la financiarisation de la grande hôtellerie de plus en plus entre les mains de grands groupes, de riches hommes d'affaires et de fonds d'investissement étrangers. Quant à l'attraction exercée par la Côte auprès des *stars* du cinéma et du *showbiz* (de nos jours on parle des *people*), elle ne se dément pas, en particulier chaque été dans le secteur de Saint-Tropez, et participe à sa façon à cette relance du tourisme de luxe dans la région.

Les instances touristiques locales accompagnent voire encouragent le mouvement : le 1<sup>er</sup> site Internet du CRT Riviera Côte d'Azur est inauguré en avril 1996<sup>25</sup> ; les activités haut de gamme comme le golf, le bien être, le tourisme événementiel (carnaval, Grand Prix de Monaco, festivals, congrès...) et culturel avec la multiplication des musées consacrés aux peintres et artistes ayant fréquenté la région, sont de plus en plus encouragées<sup>26</sup>.

Toutefois cette remontée en puissance du luxe sur la Côte peut être associée à une image beaucoup moins flatteuse de la région, celle des affaires liées à la corruption et à la

---

<sup>25</sup> *Nice-Matin*, 30 avril 1996.

<sup>26</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 44 J 47.

mafia<sup>27</sup>. Ces affaires avaient déjà commencé dès les années 1970 avec les conflits entre *gangs* rivaux attirés par l'argent facile et la guerre des casinos orchestrée par Jean-Dominique Fratoni sur Nice qui aboutit notamment au rachat du casino du Palais de la Méditerranée en 1977 et à sa fermeture l'année suivante. Elles prennent de l'ampleur à partir des années 1980-1990 et « *défrayent presque quotidiennement la chronique. L'argent coulant à flot attire sur la Côte d'Azur toutes les mafias d'Europe. Italienne d'abord. La N'Drangheta, la redoutable mafia calabraise... Celle des banquiers romains également très active dans le secteur immobilier et du blanchiment d'argent, notamment dans les casinos. Mais après la prise de pouvoir en Russie ex-soviétique de Boris Eltsine, les capitaux russes plus ou moins douteux vont déferler sur la Côte d'Azur* ». Selon le président de l'Assemblée nationale Raymond Forni en 2000 « *L'achat en 1997 du Château de la Garoupe, au Cap d'Antibes, a relancé les spéculations sur la pénétration de la mafia russe sur la Côte* ». Le même ouvrage évoque également « *les mafieux albanais et russes [qui] ont pu s'imposer sur le marché de la prostitution entre Marseille et Nice* ».

Un certain nombre de notables et responsables politiques locaux vont être également impliqués dans des affaires de corruption. Parmi les plus emblématiques, Jacques Médecin, maire de Nice de 1966 à 1990 et Michel Mouillot, maire de Cannes de 1989 à 1997. Le « *système Médecin* » avec ses « *vingt-trois dossiers à haut risque* » d'après deux avocats niçois. Parmi ces dossiers : « *Détournements de fonds, trafic d'influence, attentats, corruption. On trouve de tout dans cette liste mettant en cause des notables et hommes politiques azuréens* ». Obligé de fuir en Uruguay en 1990, Jacques Médecin est par la suite condamné à plusieurs reprises en France où il est extradé en 1994, il décèdera fin 1998 à Punta del Este sans avoir purgé ses peines. Quant au « *Kennedy de la Croisette* », Michel Mouillot, il sera condamné pour corruption en 2005 à 6 ans de prison.

Les lois de janvier 1987 et de décembre 1992, chargées de préciser les nouvelles compétences touristiques des collectivités locales dans le cadre de la décentralisation, ne bouleversent par l'organisation du tourisme de la région puisque les CRT conservent l'essentiel de leurs attributions antérieures. En revanche, elles renforcent la place des deux autres niveaux, départements et communes avec la création de Comités départementaux du tourisme (CDT) et la possibilité offerte aux communes de créer des Offices de tourisme et de commercialiser des produits touristiques. Le département du Var se trouve dorénavant doté d'un véritable outil de promotion et de développement touristiques avec un CDT, certes déjà ancien puisqu'il avait été créé dès 1957 par le Conseil général du Var, mais il dispose dorénavant d'une administration et de réels moyens d'action<sup>28</sup>.

En 1988, de nombreuses manifestations viennent célébrer le centenaire de la Côte d'Azur. La revue de presse éditée par le Conseil général des Alpes-Maritimes<sup>29</sup> montre que de nombreuses manifestations ont été organisées dans les deux départements, du Var comme des Alpes-Maritimes étroitement associés à ces célébrations, avec en point d'orgue la journée du 14 août au cours de laquelle les communes du littoral de Menton à Saint-Tropez sont invitées à célébrer chacune à leur manière l'anniversaire. Il n'empêche qu'à partir des années 2000, un double phénomène vient renforcer la mainmise croissante de l'appellation par le département des Alpes-Maritimes :

- un certain nombre de villes de la Côte (Nice, Cannes, Monaco, Saint-Paul, Saint-Tropez, Sainte-Maxime) désireuses de faire face à la concurrence internationale décident de

<sup>27</sup> André BAUDIN, Philippe JÉRÔME, *Une histoire populaire de la Côte d'Azur. Tome IV (1968-2000)*, Éditions les Amis de la Liberté, 2014, 190 p.

<sup>28</sup> Entretien avec Madame Pascale Fluchère, Pôle Développement de l'offre et des filières Agence de Développement touristique du Var (Var Tourisme).

<sup>29</sup> Comité régional du tourisme, *100 ans de Côte d'Azur revue de presse du CRT 1988-89*, Conseil général des Alpes-Maritimes, 1989.

profiter de leur notoriété pour se vendre comme des marques et déposer leur nom à l'INPI<sup>30</sup>. Le 23 juin 2009, la Côte d'Azur devient à son tour une marque. Le Comité régional du Tourisme de la Riviera Côte d'Azur, soucieux d'harmoniser l'image de la Côte d'Azur telle qu'elle peut être perçue à l'échelle du département des Alpes-Maritimes, dépose cette dénomination auprès de l'INPI. Il souhaite notamment renforcer l'attractivité du territoire Côte d'Azur en l'associant à toutes les activités proposées par le CRT. L'appellation Côte d'Azur devient ainsi officielle et toutes les actions de développement et de promotion peuvent être lancées sous son seul nom. Après un long travail préparatoire, en particulier la réalisation d'un portrait identitaire de la Côte d'Azur au niveau touristique par un groupe d'experts, on fait dorénavant reposer la nouvelle marque sur une grande variété de supports et une offre qui au fil du temps s'est considérablement diversifiée présentant les différents secteurs touristiques, les lieux et sites touristiques privilégiant dorénavant les activités culturelles et la nature, l'offre (sports, loisirs, excursions, bien-être et dégustation), tous les types d'hébergement et les événements et sorties possibles du département...<sup>31</sup>

- les lois Joxe de 1992 et Chevènement de 1999 qui encouragent l'intercommunalité vont également amener à la mise en place dans les Alpes-Maritimes de cinq groupements intercommunaux invoquant la Côte d'Azur ou la référence azurée<sup>32</sup>, il est vrai limités à deux de nos jours :

- la communauté d'agglomération de Nice-Côte d'Azur transformée par la suite en communauté urbaine et depuis 2011 en une vaste métropole Nice-Côte d'Azur qui intègre les communes du Mercantour,

- le Pôle Azur Provence et la communauté de communes des Monts d'Azur qui viennent d'intégrer la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse,

- la communauté de communes des Coteaux d'Azur supprimée depuis le rattachement du Broc et de Gattières à la Métropole NCA,

- la communauté de communes des Vallées d'Azur intégrée récemment dans une [communauté de communes des Alpes d'Azur](#) plus étendue.

En sens inverse, aucune des récentes intercommunalités du département du Var ne mentionne son rattachement à la Côte d'Azur. D'une manière générale, la référence à l'appellation Côte d'Azur ressort peu dans les documents touristiques édités par les Offices de tourisme et le CDT du Var transformé récemment en Agence de développement touristique (ADT), hormis l'ancienne dénomination Provence Côte d'Azur qui figure toujours sous les intitulés de l'ADT Var Tourisme et de son site Internet [visitvar.fr](http://www.visitvar.fr).

En 2007, le Conseil général du Var décide de diviser le département en huit territoires destinés à promouvoir leur développement, y compris sur le plan touristique.

Alors que l'appellation de deux d'entre eux (Provence Méditerranée et Provence Verte) font référence à la Provence, aucun d'entre eux ne mentionne la Côte d'Azur, qui est pourtant sensée occuper toute la bande littorale de l'est du département jusqu'à Hyères et correspondrait aux territoires de l'Esterel, du golfe de Saint-Tropez et de la moitié orientale de Provence Méditerranée.

Il est vrai que les offices de Tourisme de l'Esterel et du pays de Fayence, deux territoires qui jouxtent le département des Alpes-Maritimes, se sont regroupés en un pôle touristique Esterel Côte d'Azur, destiné à mettre en place une politique commune en matière de promotion, de production et de commercialisation touristiques, avec son site Internet ([www.esterel-cotedazur.com](http://www.esterel-cotedazur.com)). Le CRT Riviera Côte d'Azur collabore d'ailleurs avec ce pôle qui participe à l'offre des produits touristiques allant de Menton à Saint-Raphaël que propose la carte *pass Côte d'Azur* éditée par le CRT.

<sup>30</sup> *Nice-Matin*, 21 septembre 2004.

<sup>31</sup> Entretien avec Madame Éveline Brusa-Priebe, directrice générale-adjointe du CRT Riviera Côte d'Azur.

<sup>32</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_intercommunalit%C3%A9s\\_des\\_Alpes-Maritimes](http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_intercommunalit%C3%A9s_des_Alpes-Maritimes).

Le seul document récent sur le sujet que l'ADT Var Tourisme m'a fait parvenir présentait une étude d'image, portant sur la Côte d'Azur du Var et datant de 2003, auprès des professionnels du tourisme et des touristes. Les raisons de ce manque d'intérêt actuel du Var pour l'appellation Côte d'Azur tiennent sans doute à son histoire, à sa clientèle et son offre touristiques bien différentes de celui des Alpes-Maritimes. Second département de France en terme de fréquentation touristique avec une clientèle plus régionale et nationale que les Alpes-Maritimes plus tournées vers l'international et un arrière-pays davantage valorisé avec sa division en territoires de développement y compris sur le plan touristique, il n'a pas cherché à s'appuyer sur la seule image azurée même s'il bénéficie d'un tourisme balnéaire estival dominant. Peut-être cherche-t-il à se démarquer de cette Côte d'Azur des Alpes-Maritimes au littoral trop bétonné et trop tourné vers le luxe et marqué par les affaires ?<sup>33</sup> Notons cependant quelques exceptions à propos de documents et de sites touristiques mais ils émanent de sociétés privées comme la carte Côte d'Azur éditée par BHS Promotion, la plaquette *Loisirs Côte d'Azur* éditée par la Société niçoise Riviera Loisirs Communication et les sites Internet des stations allant de Hyères à Saint-Tropez faisant référence à la Côte d'Azur varoise mis en place par la Société Provence Web. Une dernière différence notable entre les deux départements, le grand nombre d'entreprises publiques et privées, d'associations des Alpes-Maritimes à employer les termes Côte d'Azur ou Azur dans leur appellation, alors qu'elles se révèlent beaucoup moins nombreuses dans le département du Var.

NB : Les regroupements intercommunaux de l'est du département des Alpes-Maritimes font plutôt référence au vocable Riviera (communauté d'agglomération de la Riviera française,<sup>34</sup> et le tout récent regroupement touristique des communes du canton de Villefranche-sur-Mer en un Cœur de Riviera), terme souvent employé pour baptiser le littoral rocheux et découpé dominé par un arrière-pays montagneux rencontré entre Nice et Menton. Notons enfin que la commune varoise de la Cadière d'Azur est la seule commune des deux départements à mentionner un nom invoquant la référence azurée.

## Conclusion

Quelles que soient ses limites, la Côte d'Azur actuelle n'a plus rien à voir avec cette bande littorale paradisiaque et exotique évoquée par Stéphen Liégard. Construction de l'histoire contemporaine, elle fait davantage penser aujourd'hui à un mille-feuille dont on perçoit difficilement l'ensemble des tenants et aboutissants. Peut-on la réduire au seul département des Alpes-Maritimes qui en a fait une marque se rapportant à une offre touristique particulièrement riche et diversifiée ? En raison de son histoire, de son offre et de son activité touristiques, une bonne partie du département du Var a prétention à y être rattachée même s'il le manifeste peu. Ainsi la renommée internationale du seul golfe de Saint-Tropez, surtout en été, semble ne pas beaucoup inciter les responsables touristiques locaux à faire ressortir ses attaches azuréennes.

Nous pourrions aisément nous satisfaire de la vision présente des géographes<sup>35</sup>, à savoir d'un grand littoral touristique international aux limites mal définies et qui se déverse de plus en plus sur l'arrière-pays<sup>36</sup>. Considérons cependant qu'au-delà de la réalité géographique

---

<sup>33</sup> Dans l'étude d'image de la Côte d'Azur du Var menée par Var Tourisme en 2003, les qualificatifs dense, luxueuse et universelle (internationale ?) revenaient le plus fréquemment.

<sup>34</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_intercommunalit%C3%A9s\\_des\\_Alpes-Maritimes](http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_intercommunalit%C3%A9s_des_Alpes-Maritimes).

<sup>35</sup> Le géographe et universitaire Loïc ROGNANT avait déjà abordé l'évolution de l'image de la Côte d'Azur à l'occasion du centenaire de la « vieille dame » en 1988 dans un article intitulé « La Côte d'Azur Image d'un centenaire à l'aube du troisième millénaire » paru dans le n° 10 de la Revue *Mesclun* (p. 3 à 8).

<sup>36</sup> Lucien Tirone, Article « La Côte d'Azur », dans *Encyclopédia Universalis*, 2009.

ou administrative si difficile à cerner, l'appellation reste attachée à la vision mythique et paradisiaque voulue par son inventeur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les innombrables touristes qui l'ont depuis fréquentée et qui continuent de nos jours à la visiter ne viennent-ils pas consciemment ou inconsciemment à la recherche de ce paradis perdu que Stéphane Liégeard avait souhaité nous faire découvrir ?

### **Affiches touristiques liées au thème**

- *Antibes, sa plage de Juan-les-Pins, son cap, station d'été et d'hiver*, par Roger Broders, circa 1927.
- *L'hiver Nice*, par Alexis Mossa 1890.
- Prospectus publié par le syndicat d'initiative de Nice 1902 (publié dans le catalogue *Trois siècles de tourisme dans les Alpes-Maritimes*, Milan, Silvana editoriale, 2013, 216 p.).
- *Côte d'Azur. Trains extra-rapides de jour et de nuit*, par David Dellepiane 1910.
- *Les sports d'hiver sur la Côte d'Azur [...] À deux heures de Nice, route splendide. La Colmiane*, par P. Ricca, circa 1935.
- *Le Var, huit territoires pour une destination*. Les huit territoires touristiques du Var. Plaquette *Le Var en fête* éditée en 2014 par Var Tourisme (ap. 2007).
- La carte Côte d'Azur, plan gratuit édité en 2013 par BHS Promotion. La société est spécialisée dans la distribution de dépliants touristiques en Région PACA. La carte fait ressortir un littoral allant de Hyères à San Remo mais accorde également une place importante à l'arrière-pays de l'ouest des Alpes-Maritimes et du Var oriental et central.